

5

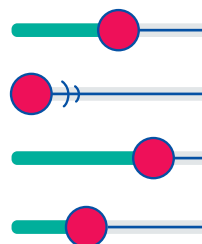
questions sur la cotation de l'IEDOM

● QU'EST-CE QUE LA COTATION ?

C'est une appréciation sur la capacité d'une entreprise à honorer ses engagements financiers à un horizon de 1 à 3 ans.

Le dispositif de cotation est reconnu par la Banque centrale européenne et l'Autorité bancaire européenne.

L'IEDOM assure la mission de cotation des entreprises dans sa zone d'intervention, par délégation de la Banque de France.



● POURQUOI ?

La cotation est une référence commune et reconnue, gratuite pour les entreprises, qui facilite le dialogue entre le prêteur et l'entreprise.

- **Pour les prêteurs** : c'est un instrument d'appréciation de la qualité du portefeuille de créances et donc d'évaluation des risques de crédit.
- **Pour les dirigeants** : c'est un regard extérieur et impartial sur la situation économique et financière de leur entreprise.

● POUR QUI ?

- **Pour le dirigeant** de l'entreprise concernée, à qui la cotation est systématiquement communiquée. Il peut aussi l'obtenir auprès de la Banque de France de son département et en demander les motifs d'attribution.
- **Pour les acteurs du financement de l'économie** – banques et autres institutions financières –, administrations d'État et conseils régionaux intervenant dans des actions d'aides aux entreprises.



● COMMENT L'ENTREPRISE EST-ELLE COTÉE ?

Par une analyse actualisée qui tient compte de la situation et des perspectives économiques ainsi que des capacités de chaque entreprise.

- Des éléments d'informations sont collectés sur son environnement, ses encours de crédit, et ses éventuels incidents de paiement et événements judiciaires.
- À partir de sa documentation comptable dès lors qu'elle réalise un chiffre d'affaires supérieur ou égal à 750 000 euros. L'analyse s'appuie également sur des éléments qualitatifs et prévisionnels que le dirigeant a pu porter à la connaissance de nos experts financiers.

H4+

Comment lire la cotation?

COTATION = UNE COTE D'ACTIVITÉ + UNE COTE DE CRÉDIT

Exemple : H4+ : entreprise dont le niveau d'activité est compris entre 750 000 et 1,5 million d'euros, dont la capacité à honorer ses engagements financiers à un horizon de 3 ans est considérée comme bonne +.

LA COTE D'ACTIVITÉ

(chiffre d'affaires)

Cote	Niveau d'activité (millions d'euros)
A	≥ 750
B	≥ 150 et < à 750
C	≥ 50 et < à 150
D	≥ 30 et < à 50
E	≥ 15 et < à 30
F	≥ 7,5 et < à 15
G	≥ 1,5 et < à 7,5
H	≥ 0,75 et < à 1,5
J	≥ 0,50 et < à 0,75
K	≥ 0,25 et < à 0,50
L	≥ 0,10 et < à 0,25
M	< 0,10
N	Non significatif
X	Chiffre d'affaires inconnu ou trop ancien (exercice clos depuis plus de 20 mois)

LA COTE DE CRÉDIT

(capacité de l'entreprise à honorer ses engagements financiers à 3 ans)

1+	Excellente ++
1	Excellente +
1-	Excellente
2+	Très satisfaisante ++
2	Très satisfaisante +
2-	Très satisfaisante
3+	Forte ++
3	Forte +
3-	Forte
4+	Bonne +
4	Bonne
4-	Intermédiaire +
5+	Intermédiaire -
5	Fragile
5-	Assez faible
6+	Très faible
6	Menacée
6-	Compromise
7	Très compromise
8	Fortement compromise
P	Défaillante
0	Non significative



EN SAVOIR + :

- Contacter l'agence IEDOM située dans le département du siège social de l'entreprise
- Consulter le site internet/rubrique entreprises/cotation des entreprises : <https://www.iedom.fr/iedom/entreprises/cotation-des-entreprises/>

objectivité
indépendance
transparence

